

Hiver 2012



REMETTRE LA RICHESSE À NOS SERVICES

Outil de **formation**
et de **mobilisation**
sur le budget et
les **alternatives fiscales**



LA COALITION OPPOSÉE À LA
TARIFICATION ET À LA
PRIVATISATION DES
SERVICES PUBLICS

PLUS DE 140 ORGANISATIONS
COMMUNAUTAIRES, SYNDICALES,
FÉMINISTES ET ÉTUDIANTES

WWW.NONAUXHAUSSES.ORG

Remettre la riche\$\$e à nos services

En réaction aux nombreuses mesures inéquitables des derniers budgets du Québec, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics lance un message clair : le gouvernement doit reculer, car nous ne reculerons pas !

Les nombreuses tarifications et compressions budgétaires annoncées auront des conséquences désastreuses sur l'accessibilité et la qualité de nos services publics. C'est en premier lieu les gens au bas de l'échelle et ceux issus de la classe moyenne qui subiront le plus durement les impacts de ces mesures. Alors que le gouvernement prétend que ses choix étaient inévitables, compte tenu de l'état des finances publiques, la Coalition affirme que rien n'est plus faux.

D'autres solutions existent

Plusieurs mois avant le dépôt du budget, la Coalition proposait de nombreuses alternatives fiscales visant à accroître les revenus de l'État pour qu'il puisse financer adéquatement l'ensemble des services publics et des programmes sociaux. De toute évidence, le gouvernement a rejeté nos revendications et a ainsi choisi son camp : celui des mieux nantis et des grandes entreprises. S'il avait été à l'écoute de la population, le gouvernement aurait mis de l'avant des mesures justes, équitables et progressistes en allant chercher l'argent là où il se trouve.

Outil de formation et de mobilisation : *Remettre la riche\$\$e à nos services*

La formation « Remettre la richesse à nos services » a pour objectif de démontrer que les choix économiques du gouvernement ne sont pas inéluctables, mais qu'ils résultent plutôt d'une approche politique et idéologique qui rejette le principe d'un juste partage de la richesse. La Coalition est en mesure de démontrer que d'autres options, possibles et réalistes, existent. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de les prendre en compte ?

Comme citoyennes et citoyens, vous constatez les effets de ces choix politiques. Collectivement nous avons une voix et il est possible de faire reculer le gouvernement. La Coalition vous invite à participer à la tournée de formation et de mobilisation, à manifester votre opposition aux hausses de tarifs et aux compressions et à promouvoir d'autres solutions.

Joignez-vous à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et contribuez à remettre la richesse à nos services !

Recherche et rédaction :

Élisabeth Germain, Collectif pour un Québec sans pauvreté • Louise Lafortune, CPRF • Chrystine Montplaisir, APTS • Sébastien Rivard, RIOCM • Normand Gilbert, RQACA • Élisabeth Gibeau, Union des consommateurs • Brigitte Doyon, FIQ • Guillaume Legault, ASSÉ • Guillaume Hébert, IRIS

Avec la contribution de :

Kim De Baene, TRPOCB • Nesrine Bessaih, l'R des centres de femmes • Jacques Benoit, FAE • Nathalie Rech et Chris Schwartz, Projet Genèse • Les membres du MEPACQ

Mise en page et graphisme :

Fédération autonome de l'enseignement et Mardigrade
Un document de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. La reproduction et la diffusion sont fortement encouragées !

SECTION I DES EFFETS CONCRETS DE LA TARIFICATION ET DE LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS



Privatiser les services et les tarifier, sans tenir compte de la capacité de payer des personnes, ont pour effet de nier les droits fondamentaux comme le droit à la santé, à l'éducation, à un niveau de vie décent, etc. Pour assumer les coûts de ces services d'une manière équitable et progressive, l'État a eu recours, depuis plusieurs décennies, aux impôts des particuliers et des entreprises et à une tarification partielle de certains services.

Au Québec, on assiste actuellement à un changement de tendance, sous la pression de l'idéologie néolibérale. Particulièrement dans la dernière décennie, nos gouvernements ont fait le choix de diminuer les impôts et d'augmenter les tarifs. Ce choix a eu des effets concrets dans nos vies.

Les baisses importantes d'impôts des particuliers au Québec ont commencé avant l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2003. En effet, le gouvernement du Parti québécois a appliqué d'importantes baisses d'impôts dès l'année fiscale 2000-2001. L'accumulation de ces baisses d'impôts représentait un manque à gagner de 3,8 milliards par année dès 2003-2004¹.

De 2003 à 2007, les baisses d'impôts des particuliers ont totalisé plus de 5 milliards de dollars, remplacées en bonne partie par des hausses de tarifs. Ces choix ont eu pour conséquence d'appauvrir encore plus les ménages à faible revenu, touchés de plein fouet par les nouveaux tarifs, alors que les mieux nantis se sont enrichis.

1. Budget 2003-2004, Document de consultation du ministère des Finances, Économie et Recherche.

Tarification des services publics : quels effets dans nos vies ?

Données statistiques² :

- » Annuellement, au Québec, l'ensemble des tarifs (électricité, scolarité, garderies, CSST, assurance parentale...) totalise 22,2 milliards \$³, en hausse constante depuis une dizaine d'années.
- » Pour les nombreuses familles à faible revenu qui vivent dans des logements mal isolés, la proportion des revenus consacrée à l'électricité se situe entre 15 et 20 %.
- » En 2006, 28,7 % des ménages québécois consacraient plus de 30 % de leur revenu aux dépenses de loyer dont 13,8 % y consacraient plus de 50 %⁴.
- » Au Québec, la hausse moyenne des coûts du transport en commun a été de 29 % entre 2000 et 2006.

Témoignages

Un ophtalmologiste m'a chargé 20 \$ pour six (6) gouttes dans les yeux sans m'avoir prévenue de ce coût. Je ne serais pas allée à ce rendez-vous si j'avais su. J'ai été obligée de me priver de manger.

PARTICIPANTE DU CENTRE DES FEMMES DE VERDUN

Après avoir eu une extraction complète du genou gauche, j'ai une arthrose très avancée qui nécessite trois (3) injections de gel pour fluidifier ce dernier et avoir moins de douleurs surtout en montant les escaliers ou tout simplement faire mes tâches quotidiennes normalement. À ma grande surprise, la RAMQ ne couvre pas les frais. N'ayant pas d'assurance comment ferais-je pour y remédier? Car 700 \$ ne tombent pas du ciel (475 \$ pour le pharmacien et le reste au médecin). À mon autre grande surprise, pour un rendez-vous chez un orthopédiste, il y a une attente d'un an ou même plus, car les injections se font par un spécialiste.

Mobilisons-nous et changeons les choses.

PARTICIPANTE DU CARREFOUR DES FEMMES D'ANJOU

J'en ai assez qu'on me rappelle que je suis pauvre! Ce n'est pas normal de devoir payer pour des soins à domicile après avoir eu une opération!

PARTICIPANTE DU CENTRE DES FEMMES DE VERDUN

SECTION II LE BUDGET DU GOUVERNEMENT CHAREST : UNE BONNE RÉPONSE AUX PROBLÈMES DE LA POPULATION DU QUÉBEC?



Un budget inéquitable et régressif... Mais d'où ça vient ces idées-là ?

L'origine historique de la gauche et la droite



L'origine historique de ce clivage se trouve dans un vote ayant eu lieu en France à l'Assemblée nationale d'août-septembre 1789. Lors d'un débat sur le poids de l'autorité royale face au pouvoir de l'assemblée populaire dans la future constitution, les députés partisans du *veto* royal (majoritairement ceux de l'aristocratie et du clergé) se regroupèrent à *droite* du président (position liée à l'habitude des places d'honneur). Au contraire, les opposants à ce *veto* se rassemblèrent à *gauche* sous l'étiquette de « patriotes » (majoritairement le Tiers état). Source : Wikipedia.

Le tableau des indices Gauche-Droite

Ce tableau représente
quelques-unes des distinctions
entre la gauche et la droite



Peuple	↔	Élite
Public (État)	↔	Privé (entreprise)
Bien commun	↔	Intérêts individuels
Solidarité	↔	Compétition
Le social d'abord	↔	L'économie d'abord
Progressif	↔	Régressif

2. MÉPACQ, *C'est (encore) à vous de payer pour la crise, Non aux hausses*, novembre 2009.

3. Selon le rapport du GROUPE DE TRAVAIL SUR LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS, *Mieux tarifier pour vivre ensemble*, Gouvernement du Québec, 2008, p. 139.

4. Répartition des ménages locataires selon la proportion du revenu des ménages consacrée aux dépenses du loyer, 1981-2006, Institut de la statistique du Québec, octobre 2009.

Distinction entre système fiscal progressif et régressif⁵

Fiscalité progressive

Basée sur une imposition qui augmente avec le niveau de revenu. Plus les revenus sont élevés, plus grande est la part d'impôt à payer. Les impôts progressifs contribuent à redistribuer la richesse et à diminuer les écarts de revenu entre les riches et les pauvres.

Fiscalité régressive

Basée sur des taxes, une tarification et une imposition « égale » pour tout le monde, sans égard au revenu, alors que, dans les faits, leur poids sur le budget des personnes est très inégal. La TVQ et la « contribution santé », par exemple, sont régressives parce que les riches et les pauvres paient le même montant, ce qui représente un fardeau relatif plus lourd à assumer pour les personnes à plus faible revenu. Les taxes et les impôts régressifs contribuent à augmenter les écarts entre les riches et les pauvres.

Une attaque frontale contre la progressivité de la fiscalité

AVANT 1988 :
16 PALIERS D'IMPOSITION

Les plus faibles revenus
étaient imposés à 13 %.

Les plus hauts revenus
étaient imposés à 33 %.

MAINTENANT :
3 PALIERS

Maintenant :
16 %

Maintenant :
24 %

Des riches toujours plus riches

Laissés aux seules forces du marché, les écarts entre riches et pauvres s'élargissent de façon scandaleuse. Au Québec, en une génération, en ce qui concerne les revenus avant impôts⁶ :

- » 50 % de la population s'est appauvrie de 1 % à 20 %.
- » Les 10 % les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de 24 %.

Les politiques néolibérales des gouvernements péquiste et libéral

Baisses d'impôts de plus de 8 milliards \$ – Déficit zéro – Privatisation et coupures des services publics – Tarification régressive – ont permis aux riches de s'enrichir !

- » Pour les ménages québécois de la classe moyenne (entre 24 000 \$ et 73 000 \$ après impôts), l'ensemble des tarifs combinés représentera une part importante de leurs revenus : entre 6 % et 20 %.
- » Ces hausses de tarifs auront un impact beaucoup plus grand sur les ménages à revenu faible ou moyen.

Mondialisation = politiques néolibérales = concentration de la richesse⁷

A• définition

Mondialisation : leur définition

- « Je définirais la mondialisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail et de conventions sociales ».
- Percy Barnevik, président du groupe industriel ABB

Session mondialisation RQIC-SalAMI

ABB

Les effets au Québec : privatisations, sous-traitance, compressions dans les services et déréglementations au menu⁸

Les « réformes » imposées par le gouvernement Charest et les gouvernements précédents depuis une vingtaine d'années cadrent parfaitement avec les politiques que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) désirent implanter à l'échelle de la planète. Essentiellement, ces politiques visent :

5. IRIS, *La révolution tarifaire au Québec*, octobre 2010.

6. *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit 1976-2006*, Eve-Lyne Couturier & Bertrand Schepper, IRIS, 2010.

7. RQIC-SalAMI, *Session de formation sur la mondialisation*, 2000.

8. FFQ, *Budget du gouvernement libéral 2010, régler la crise sur le dos de la solidarité sociale et des femmes*, Document réalisé par le comité éducation populaire de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, 2010.

- » à **ouvrir de nouveaux marchés** aux riches investisseurs par le biais des privatisations ;

Exemples au Québec : mines, forêts, Rio Tinto Alcan, marché de l'eau potable

- » à couper dans les impôts et les services gouvernementaux afin de modifier le rôle de l'État et restreindre ses pouvoirs d'intervention ;

Exemples au Québec :

- » Coupes dans les soins aux personnes âgées et CHSLD privés
- » Écoles privées subventionnées au détriment des écoles publiques
- » Assurance médicaments : le régime mixte (public/privé) n'est pas avantageux pour la population

- » à **(dé)réglementer en faveur du patronat et des investisseurs**, favorisant ainsi un développement économique sauvage, et ce, dans divers domaines ;

Exemples au Québec : redevances minières, forêts, PPP, CHUM, gaz de schiste

- » à **refiler à la majorité le transfert de coûts** liés à ces mesures ce qui a pour impact d'appauvrir la population, principalement les plus pauvres d'entre nous ;

Exemples au Québec : contribution santé, hausse des tarifs, hausse de l'électricité

- » **bref, à privatiser les profits tout en socialisant les pertes.**

D'où vient l'argent du gouvernement du Québec ?

Le graphique ci-contre indique les contributions aux fonds publics. On peut y voir que :

- » **les impôts des particuliers représentent 29,3 %** (18,2 G\$) du total des fonds publics.
- » la proportion des **impôts des sociétés est de l'ordre de 5,1 %** (3,2 G\$).
- » l'évasion fiscale prive l'État de centaines de millions par année.
- » Depuis 2000, l'État s'est volontairement privé de plus de 8 G\$ par année de revenus en baissant les impôts des plus fortunés et des entreprises.

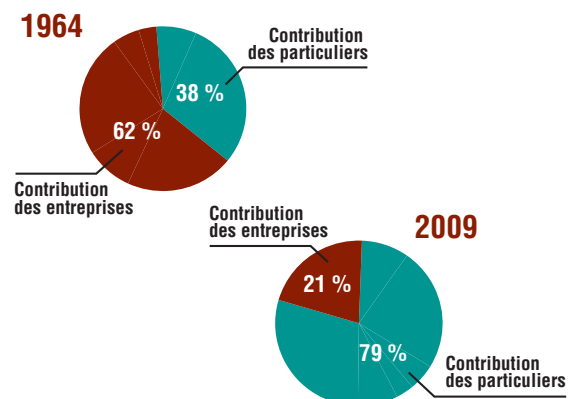
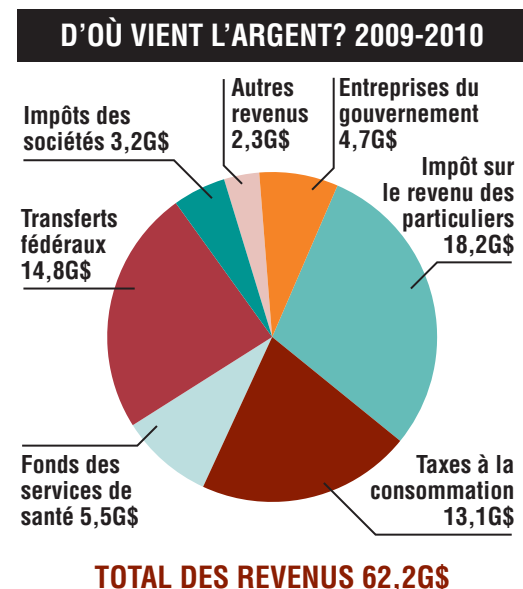
Pour renflouer les caisses de l'État, les particuliers contribuent plus que les entreprises

- » En 1964, la contribution des compagnies s'élevait à 62 % des impôts et taxes sur le revenu et sur le capital et celle des particuliers à 38 %⁹. En 2009, la contribution des individus est passée à 79 % des impôts sur les revenus et les biens tandis que la contribution des entreprises est tombée à 21 %¹⁰. Une révision majeure des politiques fiscales devrait être envisagée afin de rétablir un équilibre entre la contribution des entreprises et celle des individus.

- » Dans le cadre du budget 2010-2011 du gouvernement québécois, on demande un effort beaucoup plus important aux particuliers qu'aux entreprises pour rétablir l'équilibre budgétaire¹¹.

- » 3,5 G\$ de hausses de taxes et tarifs assumées par les particuliers.
- » 800 M\$ de hausses d'impôts assumées par les entreprises.

On demande donc aux moins nantis et à la classe moyenne de contribuer à la richesse des autres.



9. BERNARD Michel, LAUZON Léo Paul, HASBANI Marc et STE-MARIE Gabriel, *L'autre déséquilibre fiscal - Le déplacement du fardeau fiscal des compagnies vers les particuliers au cours des dernières décennies*, 2006, UQAM.

10. Rapport annuel du Ministère du Revenu du Québec 2008-2009.

11. *Budget du Québec 2010-2011 en un coup d'œil*, Gouvernement du Québec, 2010, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2010-2011/fr/documents/CoupD-oeil.pdf>

Les mesures du budget Bachand : impacts sur la population

Chacune des mesures est analysée en fonction des impacts sur deux familles types¹² :



Famille de deux adultes et deux enfants mineurs avec un revenu après impôt de 194 500 \$ par année



Famille de deux adultes et deux enfants mineurs avec un revenu après impôt de 24 500 \$ par année

↑ Hausse des tarifs en santé ↑

La contribution santé est passée de 25 \$ par adulte en 2010 à 100 \$ en 2011 et sera de 200 \$ en 2012. Seuls les personnes et ménages à faible revenu en seront exemptés. Les seuils d'exemption varient entre 14 080 \$ pour une personne seule sans enfant à 28 695 \$ pour une famille de deux adultes et deux enfants à charge.

En plus de cette contribution santé régressive, on assiste à une augmentation fulgurante du prix de certains médicaments et à la multiplication des frais dans les cliniques médicales. L'accès à des services de santé sans égard au revenu est de plus en plus compromis!

↑ 200 \$ par individu gagnant plus de 14 080 \$ par année



400 \$ = 0,2 % du revenu



400 \$ = 1,6 % du revenu (huit fois plus d'impact)



Une mesure inéquitable, car c'est un tarif fixe ayant un impact plus grand sur les plus pauvres. C'est aussi une porte ouverte à une plus grande privatisation par l'instauration d'un système de facturation.

↑ Hausse des frais de scolarité ↑

Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec prévoit hausser les droits de scolarité : il en coûtera bientôt 3 793 \$ par année pour des études universitaires, une augmentation de près de 75 % (soit 1 625 \$) sur cinq ans. Si l'on tient compte des hausses précédentes (de 2007–2008 à 2011–2012), les droits de scolarité auront augmenté de 2 125 \$ (127 %) en dix ans, passant de 1 668 \$ à 3 793 \$. Et la hausse se poursuivra après 2017, puisqu'il est prévu d'indexer les droits de scolarité à l'inflation, et ce, même si les salaires des étudiant-e-s, eux, ne suivent pas la hausse du coût de la vie¹³.

De plus, on observe, au primaire et au secondaire, une hausse des frais divers exigés des parents à la rentrée ou en cours d'année scolaire. Ces frais ont connu une augmentation constante et importante (services de garde, journées pédagogiques, sorties, activités spéciales, etc.). En fait, cette facture peut facilement excéder 1 000 \$ pour une année scolaire.

↑ Augmentation de 1 625 \$ par étudiant à temps plein, passant de 2 180 \$ à 3 793 \$ par année, pour l'éducation universitaire, une augmentation de 75 %!



1 810 \$ = 0,8 % du revenu



1 810 \$ = 6,6 % du revenu (huit fois plus d'impact)



Cette mesure rendra les frais de scolarité exorbitants pour les familles à faible revenu. L'accès à l'éducation pour ces familles sera compromis et l'endettement des étudiants ayant recours aux prêts et bourses sera alourdi.

↑ Hausse des tarifs d'électricité ↑

Malgré tous les profits engrangés par Hydro-Québec ces dernières années, on nous annonce une augmentation des tarifs d'électricité du bloc patrimonial à compter de 2014 jusqu'en 2018, totalisant 1 cent par kilowatt/heure, soit 36 %. Le tarif sera par la suite ajusté au rythme de l'inflation. Les revenus supplémentaires provenant de la hausse de 2,79 à 3,79 cents le kilowatt/heure du bloc patrimonial seront versés au Fonds des générations créé pour rembourser la dette. Alors qu'à l'origine le Fonds des générations devait être alimenté par les profits d'Hydro-Québec, voilà maintenant qu'Hydro hausse les tarifs pour pouvoir rembourser la dette.

Au cours des prochaines années (et au moins pour 10 à 12 ans), les besoins réels en énergie ne cessent d'être évalués à la baisse, ce qui signifie que les approvisionnements à venir excéderont les besoins – mais nous devrons néanmoins payer pour ces approvisionnements, ce qui aura un impact tarifaire d'au moins 500 à 600 M\$ par année (impact de + 5 à 6 % sur les tarifs). Si l'on ajoute à cela l'impact du passage aux nouvelles normes comptables internationales (+1,2 %) et celui du remplacement de nos 3,7 millions de compteurs (+ 2 %) ainsi que l'augmentation des tarifs du bloc patrimonial, nous arrivons à une majoration de nos factures d'électricité de l'ordre de 30 %¹⁴!

Augmentation projetée de 1 ¢ le kilowatt/heure d'ici 2018, équivalant à près de 500 \$ par année, pour les ménages à faible et moyen revenu.



789 \$¹⁵ = 0,4 % du revenu



500 \$ = 2,6 % du revenu (sept fois plus d'impact)



L'électricité est un service essentiel pour tout le monde au Québec. Une hausse aussi importante des tarifs risque de compromettre le bien-être des familles à faible revenu.

12. Selon la récente étude de l'IRIS, *La révolution tarifaire au Québec*, publiée en octobre 2010.

13. MARTIN Eric et TREMBLAY-PEPIN Simon, *Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ?*, IRIS, décembre 2011.

14. Hydro-Québec Distribution, *Prévisions des ventes et Approvisionnements en électricité*, documents HQD-2 et HQD-5, 2011-08-01.

15. La hausse serait en moyenne plus importante chez les familles mieux nanties en raison d'une plus forte consommation d'électricité.

↑ Hausse de la TVQ ↑

On nous annonce aussi une hausse de la taxe de vente du Québec (TVQ) de 2 % sur deux ans. Cette taxe est payée par tout le monde, peu importe leur revenu. Nous sommes loin d'un système équitable !

Pour faire passer la pilule...

Un crédit d'impôt pour la solidarité ?

Pour pallier les multiples hausses de tarifs, le gouvernement promet un « crédit d'impôt pour la solidarité ». Le crédit de solidarité ne protégera pas les ménages québécois des hausses de tarifs du dernier budget. Les personnes seules et à faible revenu seront touchées beaucoup plus durement que les mieux nantis. Ce n'est pas une mesure suffisante ni équitable.

Effet cumulé des hausses de tarifs du budget pour une famille avec enfants en garderie : 1 819 \$

Effet cumulé des hausses de tarifs du budget pour une famille avec un enfant à l'université : 2 864 \$

Ce que le gouvernement n'a pas fait...

Logement social

L'ajout de seulement 3 000 nouvelles unités de logement social d'ici le 31 mars 2015 est tout simplement ridicule devant les besoins en logements et la capacité réelle que les locataires peuvent consentir au loyer OU peuvent se permettre de payer. Le FRAPRU estime les besoins urgents à plus de 50 000 logements sociaux. Le gouvernement du Québec, par la voix de Jean Charest, s'était pourtant engagé en 2008 à réaliser 15 000 logements d'ici 2015...

Prestations d'aide sociale

Le gouvernement n'a pas annoncé d'augmentation des prestations d'aide sociale. Elles seront seulement indexées au coût de la vie. Or, qui peut vivre avec environ 574 \$ par mois ? L'abolition des catégories à l'aide sociale (aptes et inaptes à l'emploi) n'est pas non plus à l'ordre du jour.

Et depuis le dernier budget... Ça continue !

Un plan de lutte à la pauvreté anémique

L'ensemble des groupes sociaux a dénoncé vertement le dernier plan de lutte à la pauvreté annoncé en juin 2010 par le ministre Sam Hamad. Ce plan ne comprend aucune mesure structurelle permettant d'augmenter le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté, comme l'augmentation du salaire minimum, des prestations d'aide sociale ou la construction de plus de logements sociaux.

Et la nouvelle lubie du gouvernement... Le plan Nord !

Ce plan est présenté comme une stratégie durable de développement du potentiel économique du Nord québécois dans de nombreux secteurs (énergie, minerais, forêts, faune, tourisme, transports...), sur une période de 25 ans et grâce à des investissements publics de l'ordre de 80 milliards de dollars... pour construire des routes et autres infrastructures au bénéfice des entreprises qui y exploiteront les ressources ! De nombreuses personnalités (dont Jacques Parizeau et Yvan Allaire, professeur émérite de stratégie à l'UQAM) affirment que le Québec fait fausse route et que nous n'en retirerons pas les bénéfices espérés, au contraire. Donc, à qui ce fameux Plan Nord profitera-t-il réellement ? Est-ce qu'il s'agit d'investir pour le bénéfice de l'ensemble de la population québécoise ; d'améliorer les conditions de vie et de travail des communautés locales concernées ? Ou bien servira-t-il à enrichir certaines compagnies privées à même les subventions accordées par l'État ? Il est urgent que chacune et chacun de nous se sente interpellé par cette question et par ce qui se trame. Le gouvernement est en train de céder nos ressources à des intérêts privés, sans aucune transparence ni aucun véritable débat public. Et pendant qu'il négligera les impacts environnementaux, sociaux et économiques d'un projet qu'il semble prendre à la légère, nous subirons des hausses de taxes et de tarifs pour financer des projets pour lesquels nous n'aurons pas été consultés...

Conclusion : Par ses politiques régressives, l'État ne garantit plus le bien commun de la population et ne respecte pas ses obligations en regard des droits économiques et sociaux. Cependant, ce n'est pas inéluctable... D'autres choix sont possibles !

SECTION III FINANCES PUBLIQUES – D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

Alternatives fiscales : comment et combien ?

Contrairement à ce que les représentants du gouvernement du Québec et nombre d'économistes de droite tentent de nous faire croire... D'autres choix sont possibles !

Nous proposons dans cette section des solutions qui permettront de renflouer les coffres de l'État tout en luttant contre les inégalités. Les propositions mises de l'avant dans ce document visent à faire payer leur juste part aux riches et aux grandes entreprises, puisque c'est eux qui, depuis trente ans, s'accaparent une part toujours grandissante de la richesse collective.

Les 17 propositions qui suivent pourraient prendre différentes formes. Nous tenons surtout à proposer des pistes de solution afin de démontrer que les hausses de taxes et de tarifs ne sont pas les seuls moyens d'augmenter les revenus de l'État et qu'il est possible de concevoir autrement le budget du Québec.

A- Réinstaurer la progressivité de l'impôt des particuliers¹⁶

Mesures proposées	Argent récupéré (par année) **
1 Ajouter un palier d'imposition*	950 millions \$
2 Établir 10 paliers d'imposition différents	1,3 milliard \$
3 Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers *	567 millions \$
4 Diminuer le plafond des REER*	300 millions \$
5 Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés*	745 millions \$

B- Rétablir un équilibre entre les impôts des particuliers et les impôts des entreprises

Mesures proposées	Argent récupéré (par année) **
6 Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises	1,4 milliard \$
7 Augmenter les redevances sur les ressources naturelles (exemple : l'industrie minière)*	300 millions \$
8 Rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières	800 millions \$
9 Modifier les contrats secrets d'Hydro-Québec	467 millions \$

C- Lutter contre la fraude

Mesures proposées	Argent récupéré (par année) **
10 Lutter contre l'évitement fiscal*	500 millions \$
11 Lutter contre l'évasion fiscale*	300 millions \$
12 Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux *	600 millions \$

D- Cesser d'embaucher des compagnies privées dans certains services publics

Mesures proposées	Argent récupéré (par année) **
13 Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques*	---
14 Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé	56 millions \$
15 Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées	15 % à 30 % d'économie

E- Réformer la politique du médicament

Mesures proposées	Argent récupéré (par année) **
16 Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments*	1 milliard \$
17 Abolir la règle de protection des brevets (règle de 15 ans)	200 millions \$
Total projeté	Environ 9 milliards \$ par année

* Les mesures marquées d'un astérisque ont été débattues et adoptées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation. Les autres mesures sont rapportées afin de soutenir l'élargissement du débat sur les choix fiscaux qui pourraient être faits. Par manque de temps ou à cause de divergences d'opinions, elles n'ont pas encore été discutées ou n'ont pas pu être adoptées par l'ensemble de la Coalition.

** Les montants présentés dans ce tableau ont tous été estimés de façon conservatrice. De plus, puisque la deuxième proposition inclut la première, le montant de 950 millions \$ n'a pas été considéré dans le total.

Conclusion : La richesse existe au Québec... Prenons-la où elle est !

SECTION IV PASSONS À L'ACTION – MOBILISONS-NOUS !

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics invite toute la population à manifester son désaccord face aux politiques régressives du gouvernement actuel et à exiger des changements importants dans la fiscalité québécoise.

Pour arriver à nous faire entendre, la Coalition compte organiser plusieurs actions de mobilisation durant l'hiver et le printemps 2012, au niveau national et dans plusieurs régions du Québec. Face au cynisme politique ambiant au Québec, la nécessité de la mobilisation citoyenne se fait sentir. Malgré les promesses de nos gouvernements, malgré toutes les belles paroles de nos gouvernants, l'heure de l'action a sonné. C'est par une action collective et organisée, en dehors de la sphère politique traditionnelle, que nous pourrions parvenir à changer le cours des choses. La balle est dans notre camp.

Par divers moyens, de l'action de visibilité à l'action de perturbation économique, nous nous ferons entendre. Plusieurs stratégies et moyens sont à notre portée et constituent notre meilleur moyen de nous donner un rapport de force suffisant pour infléchir les décisions politiques.

Collectivement, nous avons le pouvoir de changer les choses.

Pour plus d'informations ou pour voir la liste des contacts régionaux, consultez le site www.nonauxhausses.org

Pour organiser une formation chez-vous, envoyez votre demande à : formation@nonauxhausses.org

16. Ce tableau a été déposé au ministre des Finances du Québec, lors des consultations prébudgétaires de l'automne 2010. Celui-ci a analysé les propositions, mais sans y donner suite. Pour plus d'information voir le dépliant intitulé *Le gouvernement nous a-t-il entendus ? Qu'est-il advenu de nos alternatives fiscales dans le budget 2011-2012 ?*, disponible sur le site de la coalition.